

## Lancement du concours « Embellissement des collèges »

Le collège Auguste Lacaussade participe cette année au **Concours « Embellissement des collèges »** (catégorie Jardin) organisé par le Département. L'un des objectifs de ce concours est d'amener les élèves à s'approprier leur collège et en être fiers.

La zone à embellir avait été définie l'an dernier, en concertation avec les élèves, les personnels de l'administration, les CPE, quelques agents et professeurs. Cette zone se situe au niveau de l'entrée des élèves et longe la route.

### Zone d'embellissement : le futur « **Jardin d'Auguste Lacaussade** »



Nos élèves ont souhaité créer un jardin où ils pourraient venir avec leurs professeurs, un lieu de tranquillité où ils pourraient s'asseoir, lire... Cet espace sera nommé « **le jardin d'Auguste Lacaussade** ».

### Objectif

*L'objectif est de créer un jardin créole typique. Des espèces végétales (fleurs, plantes aromatiques et médicinales) seront plantées de part et d'autre d'un sentier. Des bancs en bois seront aussi fabriqués et installés. A terme une cascade symbolisant le Voile de la Mariée sera mise en place. Des poèmes d'Auguste LACAUSSADE seront exposés dans le jardin. Ce lieu sera aussi un espace d'exposition de travaux d'élèves réalisés dans le cadre des cours de français, d'arts plastiques...*

Les premiers aménagements de la zone d'embellissement avaient été réalisés l'an dernier avant le confinement avec le concours de quelques agents, professeurs et élèves motivés.

Quelques arbustes avaient été plantés côté route afin de constituer à terme une haie. Les premiers parterres avaient aussi été délimité par du bambou nain.

